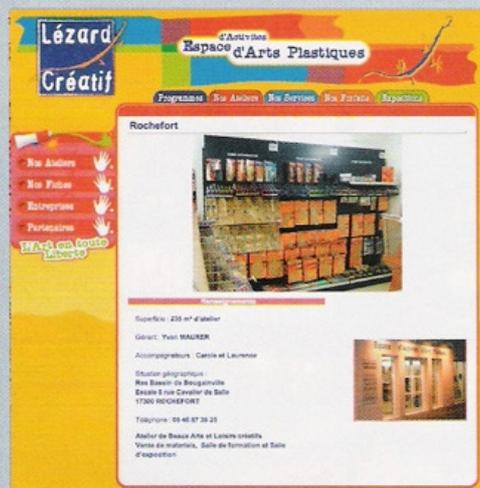


> **Lézard Créatif**

Le concept créé en 2002 a été développé de façon professionnelle par Mikaël Rousseau. Etude de marché et méthodes de gestion qui s'inspirent des centres de fitness dans le domaine des arts plastiques et des beaux arts. Le candidat franchisé doit disposer d'environ 35 000 euros pour un investissement global qui peut aller jusqu'à 100 000 euros. La surface de la boutique doit être relativement importante, de l'ordre de 250 m². Les redevances se montent à 3% pendant la période de lancement évaluée à trois ans, pour évoluer ensuite.

L'enseigne s'adresse à une cible large allant des enfants, dès l'âge de

trois ans, jusqu'aux adultes. Mais la clientèle n'est pas simplement faite de particuliers. Les comités d'entreprises tout comme les collectivités et associations font également partie des prospects. D'ailleurs, l'enseigne travaille déjà avec Airbus, la SNCF ou EDF. Les clients peuvent ainsi se rendre aux

différents ateliers moyennant une carte d'accès donnant la possibilité de suivre un nombre précis de cours. Les animateurs sont là pour aider et guider les clients dans les différentes activités et la société dispose d'un numéro d'agrément en tant qu'organisme de formation professionnelle.

Le créateur a été lauréat des prix *Ouest Entreprendre* et *Défi-Jeune National* et s'est lancé à partir de sa base de l'Ouest avec l'aide de spécialistes de la franchise, afin de s'installer partout en France. Les centres travaillent sur les beaux-arts et les loisirs pour tous les âges et organise aussi des expositions.

Pour en savoir plus : www.lezardcreatif.fr

